



## Ecole fondamentale des Servites de Marie

### Droit à l'image

L'école sera amenée à réaliser divers projets dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique de l'école. Ces activités sont susceptibles d'être illustrées par des photos ou des vidéos. Celles-ci illustreront la vie de l'école [en situation de classe, élèves en plein apprentissage, activités extérieures, etc.).

Ces photos ou vidéos prises à cette occasion seront visibles dans la classe/dans le couloir/dans le hall de l'école, sur le site internet de l'école, dans le journal de l'école, à la télévision, presse écrite...

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son image: les enfants qui apparaissent sur les photos –le plus souvent en compagnie d'autres enfants- ne sont jamais nommés. Les photos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles.

Soucieuse de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, notre école ne peut toutefois publier une photo (vidéo) de votre enfant mineur sans obtenir votre accord.

A défaut de consentement de votre part, aucune photo (vidéo) de votre enfant ne pourra être publiée.

✕-----

**Document à rendre pour le mardi 11 septembre 2018**

Madame, Monsieur, ....., parents de .....,  
élève en classe de ..... déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions dans  
lesquelles, sous réserve de leur autorisation, la photo (vidéo) de leur(s)enfant(s) seraient  
publiées et :

- autorise(nt)
- n'autorise(nt) pas

la diffusion et la publication de la photo ou vidéo de leur enfant.

Fait à ....., le .....

Signature :